

17 juillet 2008

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CHARGEURS

(Euronext Paris)

Par courrier du 17 juillet 2008, la société HMG Finance (44 rue Notre Dame des Victoires, 75002 Paris) agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 16 juillet 2008, par suite d'une acquisition d'actions CHARGEURS sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CHARGEURS et détenir pour le compte desdits fonds, 535 500 actions CHARGEURS représentant autant de droits de vote, soit 5,16% du capital et 5,11% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 10 377 097 actions représentant 10 488 745 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.